

PPRE Passerelle CM2 – 6^{ème}

Circulaire du 26 août 2011 parue au BO du 1er septembre 2011

« A tout moment de la scolarité obligatoire, lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin d'un cycle, le directeur d'école ou le chef d'établissement propose aux parents ou au responsable légal de l'élève de mettre en place un programme personnalisé de réussite éducative. » Article L/311-7 du Code de L'Education

« La continuité des aides doit être assurée au collège et se concrétise dans un PPRE Passerelle. Ce dernier peut prévoir des aides internes au collège et le cas échéant des aides extérieures » circulaire du 26/08/2011

Nom de l'élève : _____ G/F (entourez)
 Prénom : _____ Date de naissance : _____
 Enseignant : _____
 Ecole : _____

LES COMPETENCES INDISPENSABLES DU PALIER 2

Consigne : sélectionner **au plus 6 COMPÉTENCES** qu'il faudra retravailler au collège dans le cadre de la pédagogie différenciée ou dans le cadre d'une remise à niveau.

La maîtrise de la langue française

Lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte.

Dégager le thème d'un texte.

Repérer dans un texte les informations explicites.

Inférer des informations nouvelles (implicites).

Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne.

Copier sans erreur un texte d'au moins quinze lignes en lui donnant une présentation adaptée.

Orthographier correctement un texte simple de dix lignes (rédaction ou dictée).

S'exprimer, à l'oral comme à l'écrit, dans un vocabulaire approprié et précis.

Compétences sociales et civiques

Respecter les règles de la vie collective, notamment dans les pratiques sportives.

Respecter tous les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons.

Principaux éléments de mathématiques

Écrire, nommer, comparer et utiliser les nombres entiers, les nombres décimaux (jusqu'au centième) et quelques fractions simples.

Utiliser les techniques opératoires des quatre opérations sur les nombres entiers et décimaux (pour la division, le diviseur est un nombre entier).

Calculer mentalement en utilisant les quatre opérations.

Reconnaître, décrire et nommer les figures et solides usuels. Utiliser leurs propriétés.

Utiliser la règle, l'équerre et le compas pour vérifier la nature de figures planes usuelles et les construire avec soin et précision.

Utiliser des instruments de mesure

Utiliser les unités de mesures usuelles

Autonomie et initiative

Respecter des consignes simples en autonomie.

Être persévérant dans toutes les activités.

Acquis repérés chez l'élève, points d'appui

PARCOURS DE L'ÉLÈVE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Vous avez la possibilité de fournir la fiche du dossier de suivi qui précise les aides apportées à l'élève lors de son année de CM2.

Nature des aides proposées à l'élève

A l'intérieur de la classe	
A l'intérieur de l'école (aide personnalisée...)	
A l'extérieur de l'école	
A la maison	

La situation de l'élève a nécessité :

Un maintien	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si oui, préciser le niveau de classe :
Une proposition d'orientation	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Vers un enseignement : <input type="checkbox"/> Adapté <input type="checkbox"/> Spécialisé

Autres

Projet Personnalisé de Scolarisation	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Horaire AVS en CM2 :
Problème de santé connu	<i>Précisez</i>
Difficulté avérée de type « DYS »	<i>Précisez</i>

Dispositif d'aide et stratégies proposés dès la rentrée

A renseigner conjointement lors de l'entretien

PARTIE RESERVEE AU COLLEGE

Évaluation des aides proposées en date du :

Poursuite du PPRE : OUI NON